

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Jeune Personnalité Desjardins

Édition 2019



JEUNE CHAMBRE
DE RIMOUSKI

SOMMAIRE

DESCRIPTION DU CONCOURS

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

MODALITÉS D'INSCRIPTION

ÉVALUATION DES CANDIDATS ET SÉLECTION DES FINALISTES

ANNONCE DES FINALISTES ET DES LAURÉATS

ATTESTATION

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

ANNEXES

GRILLE D'ÉVALUATION

DESCRIPTION DU CONOURS

Le concours Jeune Personnalité Desjardins est un concours organisé par la Jeune Chambre de Rimouski (ci-après la « JCR ») visant à récompenser et à mettre en valeur les jeunes du monde des affaires qui se démarquent, que ce soit par leur succès professionnel ou entrepreneurial et grâce à leur contribution à la collectivité.

Le couronnement de la Jeune Personnalité Desjardins 2019 aura lieu lors du 23^e Gala Jeune Personnalité Desjardins présenté le 15 juin 2019 à l'Hôtel Rimouski.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. Le ou la candidat(e) doit avoir son domicile fixe principal sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette ou de la MRC de la Mitis.
2. Le ou la candidat(e) doit être âgé(e) de **vingt-cinq (25) ans** ou moins et de moins de **quarante (40) ans** au 15 juin 2019.
3. Le ou la candidat(e) doit être dans l'une des situations suivantes :
 - Être propriétaire d'une entreprise ou détenir une participation votante dans une société et exercer une influence notable sur ses opérations et orientations stratégiques;

OU

 - Être cadre, professionnel, gestionnaire ou administrateur d'une entreprise, une institution ou une organisation.
4. L'entreprise dont le ou la candidat(e) est propriétaire ou l'entreprise qui embauche le ou la candidat(e) doit être principalement située sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette ou de la MRC de la Mitis.
5. Le comité organisateur ou le conseil d'administration de la JCR se réserve le droit d'écarter toute candidature au motif que le ou la candidat(e) se trouve dans une situation, réelle ou apparente, de conflit d'intérêts.
6. Pour être admissible à déposer sa candidature, chaque candidat devra consentir à ce que la JCR puisse procéder à une enquête le ou la concernant ou concernant son entreprise dans le but de vérifier certaines informations personnelles pour ces fins.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute personne répondant aux critères d'admissibilité décrits ci-dessus peut déposer sa candidature en retournant à la **JCR** le **formulaire d'inscription** disponible ci-dessous dans la forme et de la manière prescrites par la **JCR**.

La période d'inscription et de mise en candidature débute le mercredi 13 mars 2019.

Le document de mise en candidature doit être envoyé, **au plus tard le 7 avril à 23h59**, à l'adresse courriel suivante : concours@jcrimouski.com.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous à cette même adresse courriel.

ÉVALUATION DES CANDIDATS ET SÉLECTION DES FINALISTES

1. Le ou la candidat(e) doit répondre à toutes les questions du formulaire « Attestation » et du « Formulaire d'inscription » et fournir les documents nécessaires pour la bonne compréhension de sa candidature.
2. Afin de préserver l'indépendance de la **JCR** et l'intégrité du processus de sélection, les membres du comité organisateur du concours ne peuvent exercer un droit de vote et ne peuvent être présents qu'à titre d'observateur lors des réunions du ou des comités de sélection.
3. Pour toutes les candidatures reçues, un comité de présélection procédera à l'évaluation des candidats sur la base des informations contenues au questionnaire du ou de la candidat(e), ainsi qu'à tous documents annexés.
4. Le comité de présélection aura à retenir trois (3) finalistes parmi toutes les candidatures reçues durant la période d'inscription. Par la suite, sous la forme d'une entrevue de sélection, un comité composé de gens du milieu des affaires rimouskois aura à sélectionner un ou une grand(e) gagnant(e) qui sera annoncé(e) durant le Gala.

5. Chaque membre du comité de présélection attribue, à l'aide d'une grille d'évaluation, une note à chacun des candidats sur un total de 100 points répartis de la façon suivante :

Parcours académique / professionnel / entrepreneurial	30 points
Implication sociale	30 points
Vision et objectifs à long terme	20 points
Appréciation générale	20 points

6. La grille d'évaluation est utilisée pour supporter la réflexion des membres des comités de présélection. Cette dernière représente un outil qui servira à clarifier les profils des candidats et pourrait ultimement servir à déterminer les finalistes et même le ou la gagnant(e).
7. À la suite de la désignation des finalistes, le dossier de chaque candidat, incluant la grille d'évaluation, sera remis au conseil d'administration de la JCR.

ANNONCE DES FINALISTES ET DES LAURÉATS

Les noms des candidats finalistes seront dévoilés lors du Panel Entrepreneurial organisé par la Jeune Chambre de Rimouski qui se tiendra le jeudi 11 avril 2019 à La Station. Pour plus d'informations, suivez-nous sur [Facebook](#).

Le nom du ou de la gagnant(e) sera dévoilé lors du 23^e Gala Jeune personnalité Desjardins qui aura lieu le 15 juin 2019 à l'Hôtel Rimouski.

ATTESTATION

La personne soussignée déclare que les informations contenues dans le présent formulaire sont exactes. De plus, le ou la candidat(e) désigné(e) finaliste autorise la **JCR** à utiliser son nom, le nom de l'organisme ou de l'entreprise et ses coordonnées à des fins publicitaires.

La personne soussignée accepte aussi les obligations médiatiques suivantes :

1. Participer à une conférence de presse et/ou une entrevue à la radio et à la télévision;
2. Participer au tournage d'une vidéo afin de se présenter et qui sera diffusée durant le Gala;
3. Participer à une campagne médiatique à la radio;
4. Participer aux différentes entrevues demandées par les médias.

LE OU LA CANDIDAT(E) :

Nom du ou de la candidat(e) en lettres moulées : _____

Fonction au sein de l'entreprise : _____

Signature : _____ Date : _____

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Les informations qui suivent serviront uniquement à identifier votre dossier de candidature et à préparer la campagne de visibilité.

Nom de l'entreprise ou de l'organisme : _____

Adresse de l'entreprise ou de l'organisme : _____

Date de fondation ou d'acquisition de l'entreprise ou de l'organisme, ou encore date d'embauche : _____

Téléphone / Cellulaire : _____

Courriel : _____

Site web : _____

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

1. Peux-tu faire un résumé de ton parcours académique et professionnel ?

2. Quelles sont tes implications sociales ?

3. Pour toi, pourquoi est-ce important de s'impliquer dans sa communauté ?

4. Quels sont tes objectifs de carrière ?

5. Quels sont tes projets à court, moyen et long terme ? Comment feras-tu pour les atteindre ?

6. Pour toi, qu'est-ce qu'une jeune personnalité ?

ANNEXES

Le ou la candidat(e) doit ajouter à son dossier d'inscription les annexes suivantes.

a) Annexe obligatoire :

Veillez nous fournir, à l'intérieur de deux (2) pages, votre curriculum vitae.

b) Annexes recommandées :

Vous pouvez fournir des documents supplémentaires (maximum de trois (3)) pour donner plus d'informations sur votre candidature, tels que :

- Des lettres d'appui;
- Des coupures de journaux ou des brochures promotionnelles;
- Des photos;
- Une vidéo Youtube;
- Tous autres documents pertinents.

GRILLE D'ÉVALUATION

Voici à titre indicatif la grille d'évaluation qui sera utilisée par les comités de sélection.

La grille d'évaluation est pondérée sur 100 points.

Critères d'évaluation	Pondération	Évaluation
Parcours académique et professionnel <ul style="list-style-type: none"> • Parcours académique et formation; • Réalisations professionnelles; • Le ou la candidat(e) est reconnu pour ses compétences et son expertise; • Réalisations personnelles; 	30 points	___ / 30
Implication sociale <ul style="list-style-type: none"> • Implications sociales; • Répercussions sociales; • Vos bons coups; • Vision de son milieu. 	30 points	___ / 30
Vision et objectifs à long terme <ul style="list-style-type: none"> • Démontre une vision à long terme de l'évolution de sa profession ou de son entreprise (Projet à court, moyen et long terme); • Implante de nouvelles idées pour répondre aux besoins du marché; • Est à l'avant-garde dans son domaine; • Moyens pris pour atteindre ses objectifs; • Démontre une capacité à cibler et développer son réseau professionnel. 	20 points	___ / 20
Appréciation générale du jury <p>L'appréciation globale de la candidature par le comité doit tenir compte des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la présentation du dossier de candidature; • Personnalité du ou de la candidat(e); • Le réalisme des informations présentées. 	20 points	___ / 20